

# Résolutions et décisions

adoptées par l'Assemblée générale  
au cours de sa soixante-dixième session

Volume II

Décisions

15 septembre – 23 décembre 2015

Assemblée générale

Documents officiels • Soixante-dixième session

Supplément n° 49



Nations Unies • New York, 2016

## NOTE

Les résolutions et décisions de l'Assemblée générale sont identifiées comme suit :

### Sessions ordinaires

Jusqu'à la trentième session ordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi d'un nombre en chiffres romains entre parenthèses indiquant la session [par exemple : résolution 3363 (XXX)]. Lorsque plusieurs résolutions avaient été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles était identifiée par une lettre majuscule placée entre les deux éléments [par exemple : résolution 3367 A (XXX), résolutions 3411 A et B (XXX), résolutions 3419 A à D (XXX)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la trente et unième session, dans le cadre du nouveau système adopté pour les cotes des documents de l'Assemblée générale, les résolutions et décisions sont identifiées par un nombre en chiffres arabes, indiquant la session, suivi d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution 31/1, décision 31/301). Lorsque plusieurs résolutions ou décisions ont été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles est identifiée par une lettre majuscule placée après les deux éléments (par exemple : résolution 31/16 A, résolutions 31/6 A et B, décisions 31/406 A à E).

### Sessions extraordinaires

Jusqu'à la septième session extraordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, de l'initiale « S » (de l'anglais « *Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 3362 (S-VII)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la huitième session extraordinaire, les résolutions et décisions sont identifiées par l'initiale « S » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution S-8/1, décision S-8/11).

### Sessions extraordinaires d'urgence

Jusqu'à la cinquième session extraordinaire d'urgence, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, des initiales « ES » (de l'anglais « *Emergency Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 2252 (ES-V)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la sixième session extraordinaire d'urgence, les résolutions et décisions sont identifiées par les initiales « ES » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution ES-6/1, décision ES-6/11).

Dans chacune des séries décrites ci-dessus, la numérotation suit l'ordre d'adoption.

\*

\* \*

Le présent volume contient les décisions adoptées par l'Assemblée générale du 15 septembre au 23 décembre 2015. Les résolutions adoptées par l'Assemblée pendant cette période, ainsi que la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour, figurent dans le volume I. Les résolutions et décisions adoptées ultérieurement au cours de la soixante-dixième session paraîtront dans le volume III.

# Table des matières

## Décisions

	<i>Page</i>
A. Élections et nominations.....	4
B. Autres décisions.....	11
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission.....	11
2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission .....	18
3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) .....	20
4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission.....	21
5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission.....	24
6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission.....	29
7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission.....	30

## Annexe

Répertoire des décisions .....	33
--------------------------------	----



# Décisions

## Sommaire

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
<b>A. Élections et nominations</b>		
70/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs.....	4
70/402.	Nomination du Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne .....	4
70/403.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité.....	4
70/404.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social .....	4
70/405.	Élection de trente membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international .....	5
70/406.	Nomination de membres du Comité des conférences.....	5
70/407.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires .....	6
70/408.	Nomination de membres du Comité des contributions.....	6
70/409.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes.....	7
70/410.	Élection du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.....	7
70/411.	Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables.....	7
70/412.	Nomination de membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique .....	7
70/413.	Élection de dix-huit membres du Conseil des droits de l'homme .....	8
70/414.	Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination .....	8
70/415.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements .....	9
70/416.	Élection de deux membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix .....	9
70/417.	Nomination des juges du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies.....	10
70/418.	Nomination des juges du Tribunal d'appel des Nations Unies .....	10

## **B. Autres décisions**

### **1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission**

70/501.	Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixante-dixième session .....	11
70/502.	Organisation de la soixante-dixième session.....	11
70/503.	Débat général de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale.....	11
70/504.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour.....	11
70/505.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994 .....	12
70/506.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 .....	12
70/507.	Rapport du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux .....	12

## Décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
70/508.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation.....	13
70/509.	Rapport du Conseil économique et social .....	13
70/510.	Rapport de la Cour internationale de Justice .....	13
70/511.	Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies.....	13
70/512.	Rapport du Conseil de sécurité .....	13
70/529.	Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information .....	13
70/539.	Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants.....	13
70/554.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-dixième session .....	14

### ***2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission***

70/513.	Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale .....	18
70/514.	Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement.....	19
70/515.	Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement.....	19
70/516.	Programme de travail et calendrier provisoires de la Première Commission pour 2016.....	19
70/517.	Planification des programmes (Première Commission) .....	19
70/551.	Groupe de travail à composition non limitée sur la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.....	19

### ***3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)***

70/518.	Augmentation du nombre des membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.....	20
70/519.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects.....	20
70/520.	Question de Gibraltar .....	21
70/521.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante et onzième session de l'Assemblée générale.....	21
70/522.	Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)].....	21

### ***4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission***

70/540.	Questions de politique macroéconomique .....	21
70/541.	Lieu de la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016.....	21
70/542.	Rapport du Secrétaire général sur la Journée internationale des forêts .....	22
70/543.	Mondialisation et interdépendance.....	22
70/544.	Groupes de pays en situation particulière .....	22
70/545.	Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement.....	22

## Décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
70/546.	Activités opérationnelles de développement.....	22
70/547.	Note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les principales décisions et recommandations de politique générale formulées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale.....	22
70/548.	Revitalisation des travaux de la Deuxième Commission.....	22
70/549.	Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante et onzième session de l'Assemblée générale.....	23
70/550.	Planification des programmes (Deuxième Commission).....	24
 <b>5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission</b>		
70/530.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question du développement social.....	24
70/531.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion de la femme.....	24
70/532.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.....	25
70/533.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme.....	25
70/534.	Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.....	27
70/535.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la prévention du crime et de la justice pénale.....	28
70/536.	Rapport examiné par l'Assemblée générale au titre de la question du contrôle international des drogues.....	28
70/537.	Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante et onzième session de l'Assemblée générale.....	28
70/538.	Planification des programmes (Troisième Commission).....	29
 <b>6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission</b>		
70/552.	Bureau des Nations Unies pour les partenariats.....	29
70/553.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure.....	29
 <b>7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission</b>		
70/523.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turque.....	30
70/524.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiennne.....	30
70/525.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties.....	30
70/526.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques.....	30
70/527.	Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante et onzième session de l'Assemblée générale.....	31
70/528.	Planification des programmes (Sixième Commission).....	31

## A. Élections et nominations

### 70/401. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 15 septembre 2015, l'Assemblée générale, conformément à l'article 28 de son Règlement intérieur, a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour sa soixante-dixième session les États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD, ARGENTINE, AUTRICHE, BARBADE, CHINE, CÔTE D'IVOIRE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE et KAZAKHSTAN.

### 70/402. Nomination du Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne

À sa 29<sup>e</sup> séance plénière, le 12 octobre 2015, l'Assemblée générale a approuvé la nomination par le Secrétaire général<sup>1</sup> de M<sup>me</sup> Heidi MENDOZA en tant que Secrétaire générale adjointe aux services de contrôle interne pour un mandat de cinq ans prenant effet le 15 novembre 2015 et se terminant le 14 novembre 2020.

### 70/403. Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité

À sa 33<sup>e</sup> séance plénière, le 15 octobre 2015, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 23 de la Charte des Nations Unies et à l'article 142 de son Règlement intérieur, a élu l'ÉGYPTE, le JAPON, le SÉNÉGAL, l'UKRAINE et l'URUGUAY membres non permanents du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : CHILI, JORDANIE, LITUANIE, NIGÉRIA et TCHAD.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Conseil de sécurité se compose des 15 États Membres suivants : ANGOLA\*, CHINE, ÉGYPTE\*\*, ESPAGNE\*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, JAPON\*\*, MALAISIE\*, NOUVELLE-ZÉLANDE\*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SÉNÉGAL\*\*, UKRAINE\*\*, URUGUAY\*\* et VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)\*.

---

\* Mandat expirant le 31 décembre 2016.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2017.

### 70/404. Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social

À sa 37<sup>e</sup> séance plénière, le 21 octobre 2015, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 61 de la Charte des Nations Unies et à l'article 145 de son Règlement intérieur, a élu l'AFGHANISTAN, l'AFRIQUE DU SUD, l'ALGÉRIE, l'Australie, la BELGIQUE, le CHILI, les ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, le GUYANA, l'IRAQ, l'ITALIE, le LIBAN, le NIGÉRIA, le PÉROU, la RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA, la RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, le RWANDA, la SOMALIE et le VIET NAM membres du Conseil économique et social pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : AFRIQUE DU SUD, ALBANIE, AUSTRALIE, BÉNIN, BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE), COLOMBIE, CROATIE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, HAÏTI, ITALIE, KIRGHIZISTAN, KOWEÏT, MAURICE, NÉPAL, SAINT-MARIN, SOUDAN, TUNISIE et TURKMÉNISTAN.

À sa 50<sup>e</sup> séance plénière, le 9 novembre 2015, l'Assemblée générale, conformément à l'article 140 de son Règlement intérieur, a élu l'IRLANDE membre du Conseil économique et social à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour le reste du mandat de l'AUTRICHE<sup>2</sup>.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Conseil économique et social se compose des 54 États Membres suivants : AFGHANISTAN\*\*\*, AFRIQUE DU SUD\*\*\*, ALGÉRIE\*\*\*, ALLEMAGNE\*\*, ANTIGUA-ET-BARBUDA\*, ARGENTINE\*\*, AUSTRALIE\*\*\*, BANGLADESH\*, BELGIQUE\*\*\*, BOTSWANA\*, BRÉSIL\*\*, BURKINA FASO\*\*, CHILI\*\*\*, CHINE\*, CONGO\*, ESTONIE\*\*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\*\*\*, FÉDÉRATION DE RUSSIE\*, FINLANDE\*\*, FRANCE\*\*, GÉORGIE\*, GHANA\*\*, GRÈCE\*\*, GUATEMALA\*, GUYANA\*\*\*, HONDURAS\*\*, INDE\*\*, IRAQ\*\*\*, IRLANDE\*\*, ITALIE\*\*\*, JAPON\*\*, KAZAKHSTAN\*, LIBAN\*\*\*, MAURITANIE\*\*, NIGÉRIA\*\*\*, OUGANDA\*\*,

---

<sup>1</sup> A/70/388.

<sup>2</sup> A/70/426.



PAKISTAN\*\*, PANAMA\*, PÉROU\*\*\*, PORTUGAL\*\*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE\*, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO\*, RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA\*\*\*, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE\*\*\*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD\*, RWANDA\*\*\*, SERBIE\*, SOMALIE\*\*\*, SUÈDE\*, SUISSE\*, TOGO\*, TRINITÉ-ET-TOBAGO\*\*, VIET NAM\*\*\* et ZIMBABWE\*\*.

---

\* Mandat expirant le 31 décembre 2016.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2017.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2018.

#### **70/405. Élection de trente membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international**

À sa 50<sup>e</sup> séance plénière, le 9 novembre 2015, l'Assemblée générale, en application des paragraphes 1 à 3 de la section II de sa résolution 2205 (XXI) du 17 décembre 1966, tels que modifiés par le paragraphe 8 de sa résolution 3108 (XXVIII) du 12 décembre 1973 et par l'alinéa *b* du paragraphe 10 de sa résolution 31/99 du 15 décembre 1976, ainsi que de sa résolution 57/20 du 19 novembre 2002, a élu l'ARGENTINE, l'AUSTRALIE, l'AUTRICHE, le BÉLARUS, le BRÉSIL, le CHILI, la COLOMBIE, l'ESPAGNE, les ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, l'INDE, ISRAËL, l'ITALIE, le LIBAN, MAURICE, le PAKISTAN, les PHILIPPINES, la POLOGNE, la RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA, la RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN, la RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, la ROUMANIE, la THAÏLANDE et la TURQUIE membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, pour un mandat de six ans prenant effet le 27 juin 2016, afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : ALGÉRIE, ARGENTINE, AUSTRALIE, AUTRICHE, BÉLARUS, BOTSWANA, BRÉSIL, COLOMBIE, CROATIE, ESPAGNE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FIDJI, GABON, INDE, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'), ISRAËL, ITALIE, JORDANIE, KENYA, MAURICE, NIGÉRIA, OUGANDA, PAKISTAN, PARAGUAY, PHILIPPINES, POLOGNE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, THAÏLANDE, TURQUIE et VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU).

En conséquence, au 27 juin 2016, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international se compose des 53 États Membres suivants<sup>3</sup> : ALLEMAGNE\*, ARGENTINE\*\*, ARMÉNIE\*, AUSTRALIE\*\*, AUTRICHE\*\*, BÉLARUS\*\*, BRÉSIL\*\*, BULGARIE\*, CAMEROUN\*, CANADA\*, CHILI\*\*, CHINE\*, COLOMBIE\*\*, CÔTE D'IVOIRE\*, DANEMARK\*, EL SALVADOR\*, ÉQUATEUR\*, ESPAGNE\*\*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\*\*, FÉDÉRATION DE RUSSIE\*, FRANCE\*, GRÈCE\*, HONDURAS\*, HONGRIE\*, INDE\*\*, INDONÉSIE\*, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')\*\*, ISRAËL\*\*, ITALIE\*\*, JAPON\*, KOWEÏT\*, LIBAN\*\*, LIBÉRIA\*, MALAISIE\*, MAURICE\*\*, MAURITANIE\*, MEXIQUE\*, NAMIBIE\*, PAKISTAN\*\*, PANAMA\*, PHILIPPINES\*\*, POLOGNE\*\*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE\*, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE\*\*, ROUMANIE\*\*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD\*, SIERRA LEONE\*, SINGAPOUR\*, SUISSE\*, THAÏLANDE\*\*, TURQUIE\*\*, VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)\*\* et ZAMBIE\*.

---

\* Mandat expirant la veille de l'ouverture de la cinquante-deuxième session de la Commission en 2019.

\*\* Mandat expirant la veille de l'ouverture de la cinquante-cinquième session de la Commission en 2022.

#### **70/406. Nomination de membres du Comité des conférences**

À sa 50<sup>e</sup> séance plénière, le 9 novembre 2015, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, a pris note de la nomination par son Président, après consultation avec les Présidents des groupes régionaux concernés, du GHANA et du LIBÉRIA comme membres du Comité des conférences pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

À sa 82<sup>e</sup> séance plénière, le 23 décembre 2015, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, a pris note de la nomination par son Président, après consultation avec les Présidents des groupes régionaux concernés, de la HONGRIE et de la RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN comme membres du Comité des conférences pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

---

<sup>3</sup> Des élections pour les six sièges restant à pourvoir parmi les États d'Afrique et le siège restant à pourvoir parmi les États d'Asie et du Pacifique se tiendront sur notification des États Membres concernés de ces régions.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Comité des conférences se compose des 18 États Membres suivants<sup>4</sup> : AUTRICHE\*, BAHREÏN\*\*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\*, FÉDÉRATION DE RUSSIE\*\*, FRANCE\*\*, GHANA\*\*\*, HONGRIE\*\*\*, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')\*\*\*, JAMAÏQUE\*, JAPON\*, LIBÉRIA\*\*\*, MAURITANIE\*, NAMIBIE\*\*, PARAGUAY\*\*, QATAR\*, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE\*\*, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE\* et SRI LANKA\*\*.

- 
- \* Mandat expirant le 31 décembre 2016.
  - \*\* Mandat expirant le 31 décembre 2017.
  - \*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2018.

#### 70/407. Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 13 novembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>5</sup>, a nommé les personnes ci-après membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016 : M. Ihor Humennyi, M. Conrod Hunte, M. Eihab Omaish, M. Babou Sene et M. Tesfa Alem Seyoum.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se compose des membres suivants : M. Takeshi AKAMATSU (*Japon*)\*, M. Pavel CHERNIKOV (*Fédération de Russie*)\*\*, M. Fernando DE OLIVEIRA SENA (*Brésil*)\*\*, M. Ihor HUMENNYI (*Ukraine*)\*\*\*, M. Conrod HUNTE (*Antigua-et-Barbuda*)\*\*\*, M. Ali A. Ali KURER (*Libye*)\*\*, M. Dietrich LINGENTHAL (*Allemagne*)\*\*, M. Richard MOON (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)\*, M. Eihab OMAISH (*Jordanie*)\*\*\*, M. Carlos RUIZ MASSIEU (*Mexique*)\*, M. Babou SENE (*Sénégal*)\*\*\*, M. Tesfa Alem SEYOUM (*Érythrée*)\*\*\*, M. David TRAYSTMAN (*États-Unis d'Amérique*)\*\*, M. Devesh UTTAM (*Inde*)\*, M<sup>me</sup> Catherine VENDAT (*France*)\* et M. YE Xuenong (*Chine*)\*.

- 
- \* Mandat expirant le 31 décembre 2016.
  - \*\* Mandat expirant le 31 décembre 2017.
  - \*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2018.

#### 70/408. Nomination de membres du Comité des contributions

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 13 novembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>6</sup>, a nommé les personnes ci-après membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016 : M. Syed Yawar Ali, M<sup>me</sup> Jasminka Dinić, M. Edward Faris, M. Toshiro Ozawa, M. Tõnis Saar et M. Josiel Motumisi Tawana.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Comité des contributions se compose des membres suivants : M. Syed Yawar ALI (*Pakistan*)\*\*\*, M. Jean Pierre DIAWARA (*Guinée*)\*, M<sup>me</sup> Jasminka DINIĆ (*Croatie*)\*\*\*, M. Gordon ECKERSLEY (*Australie*)\*, M. Mohamed A. ELSHAKSHUKI (*Libye*)\*, M. Edward FARIS (*États-Unis d'Amérique*)\*\*\*, M. FU Daopeng (*Chine*)\*\*, M. Bernardo GREIVER DEL HOYO (*Uruguay*)\*, M. Kunal KHATRI (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)\*\*, M. Nikolay LOZINSKIY (*Fédération de Russie*)\*\*, M. Toshiro OZAWA (*Japon*)\*\*\*, M. Pedro Luis PEDROSO CUESTA (*Cuba*)\*, M. Tõnis SAAR (*Estonie*)\*\*\*, M. Henrique da Silveira SARDINHA PINTO (*Brésil*)\*\*, M. Thomas SCHLESINGER (*Autriche*)\*\*, M. Ugo SESSI (*Italie*)\*, M. Josiel Motumisi TAWANA (*Afrique du Sud*)\*\*\* et M<sup>me</sup> YOON Seongmee (*République de Corée*)\*\*.

- 
- \* Mandat expirant le 31 décembre 2016.
  - \*\* Mandat expirant le 31 décembre 2017.
  - \*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2018.

---

<sup>4</sup> Il reste deux sièges à pourvoir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes et un siège à pourvoir parmi les États d'Europe occidentale et autres États, pour des mandats prenant effet à la date de la nomination et expirant le 31 décembre 2018.

<sup>5</sup> A/70/539, par. 6.

<sup>6</sup> A/70/540, par. 4.

#### **70/409. Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes**

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 13 novembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>7</sup>, a nommé l'Institution supérieure de contrôle des finances publiques allemande membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

En conséquence, le Comité des commissaires aux comptes se compose des membres suivants : Institution supérieure de contrôle des finances publiques allemande<sup>\*\*\*</sup>, Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'INDE<sup>\*\*</sup> et Contrôleur et Vérificateur général des comptes de la RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE\*.

---

\* Mandat expirant le 30 juin 2018.

\*\* Mandat expirant le 30 juin 2020.

\*\*\* Mandat expirant le 30 juin 2022.

#### **70/410. Élection du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés**

À sa 57<sup>e</sup> séance plénière, le 18 novembre 2015, l'Assemblée générale, sur la proposition du Secrétaire général<sup>8</sup>, a élu M. Filippo GRANDI Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour un mandat de cinq ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et expirant le 31 décembre 2020.

#### **70/411. Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables**

À sa 58<sup>e</sup> séance plénière, le 19 novembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de son Président<sup>9</sup>, a décidé que l'ALBANIE, l'ALLEMAGNE, l'ARGENTINE, l'INDONÉSIE, le KENYA, le MEXIQUE, le NIGÉRIA, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, la ROUMANIE et la TURQUIE, nommés par les cinq groupes régionaux des Nations Unies, seront membres du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables et exerceront leurs fonctions jusqu'au 15 septembre 2017.

#### **70/412. Nomination de membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique**

À sa 70<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>10</sup> a nommé EL SALVADOR, les ÉMIRATS ARABES UNIS, ISRAËL, OMAN, le QATAR et SRI LANKA membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

En conséquence, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique se compose des 83 États Membres suivants<sup>11</sup> : AFRIQUE DU SUD, ALBANIE, ALGÉRIE, ALLEMAGNE, ARABIE SAOUDITE, ARGENTINE, ARMÉNIE, AUSTRALIE, AUTRICHE, AZERBAÏDJAN, BÉLARUS, BELGIQUE, BÉNIN, BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE), BRÉSIL, BULGARIE, BURKINA FASO, CAMEROUN, CANADA, CHILI, CHINE, COLOMBIE, COSTA RICA, CUBA, ÉGYPTE, EL SALVADOR, ÉMIRATS ARABES UNIS, ÉQUATEUR, ESPAGNE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, GHANA, GRÈCE, HONGRIE, INDE, INDONÉSIE, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'), IRAQ, ISRAËL, ITALIE, JAPON, JORDANIE, KAZAKHSTAN, KENYA, LIBAN, LIBYE, LUXEMBOURG, MALAISIE, MAROC, MEXIQUE, MONGOLIE, NICARAGUA, NIGER, NIGÉRIA, OMAN, PAKISTAN, PAYS-BAS, PÉROU, PHILIPPINES, POLOGNE, PORTUGAL, QATAR, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE, RÉPUBLIQUE DE CORÉE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, ROUMANIE, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SÉNÉGAL, SIERRA LEONE, SLOVAQUIE, SOUDAN, SRI LANKA, SUÈDE, SUISSE, TCHAD, THAÏLANDE, TUNISIE, TURQUIE, UKRAINE, URUGUAY, VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU) et VIET NAM.

---

<sup>7</sup> A/70/541, par. 4.

<sup>8</sup> A/70/548.

<sup>9</sup> A/70/L.15.

<sup>10</sup> A/70/495, par. 17.

<sup>11</sup> Voir également la décision 70/518.

#### 70/413. Élection de dix-huit membres du Conseil des droits de l'homme

À sa 42<sup>e</sup> séance plénière, le 28 octobre 2015, l'Assemblée générale, conformément à ses résolutions 60/251 du 15 mars 2006 et 65/281 du 17 juin 2011, a élu l'ALLEMAGNE, la BELGIQUE, le BURUNDI, la CÔTE D'IVOIRE, les ÉMIRATS ARABES UNIS, l'ÉQUATEUR, l'ÉTHIOPIE, la GÉORGIE, le KENYA, le KIRGHIZISTAN, la MONGOLIE, le PANAMA, les PHILIPPINES, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, la SLOVÉNIE, la SUISSE, le TOGO et le VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU) membres du Conseil des droits de l'homme pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : ALLEMAGNE, ARGENTINE, BRÉSIL, CÔTE D'IVOIRE, ÉMIRATS ARABES UNIS, ESTONIE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, ÉTHIOPIE, GABON, IRLANDE, JAPON, KAZAKHSTAN, KENYA, MONTÉNÉGR0, PAKISTAN, RÉPUBLIQUE DE CORÉE, SIERRA LEONE et VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU).

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Conseil des droits de l'homme se compose des 47 États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD\*, ALBANIE\*\*, ALGÉRIE\*, ALLEMAGNE\*\*\*, ARABIE SAOUDITE\*, BANGLADESH\*\*, BELGIQUE\*\*\*, BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE)\*\*, BOTSWANA\*\*, BURUNDI\*\*\*, CHINE\*, CONGO\*\*, CÔTE D'IVOIRE\*\*\*, CUBA\*, EL SALVADOR\*\*, ÉMIRATS ARABES UNIS\*\*\*, ÉQUATEUR\*\*\*, ÉTHIOPIE\*\*\*, EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE\*, FÉDÉRATION DE RUSSIE\*, FRANCE\*, GÉORGIE\*\*\*, GHANA\*\*, INDE\*\*, INDONÉSIE\*\*, KENYA\*\*\*, KIRGHIZISTAN\*\*\*, LETTONIE\*\*, MALDIVES\*, MAROC\*, MEXIQUE\*, MONGOLIE\*\*\*, NAMIBIE\*, NIGÉRIA\*\*, PANAMA\*\*\*, PARAGUAY\*\*, PAYS-BAS\*\*, PHILIPPINES\*\*\*, PORTUGAL\*\*, QATAR\*\*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE\*\*\*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD\*, SLOVÉNIE\*\*\*, SUISSE\*\*\*, TOGO\*\*\*, VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)\*\*\* et VIET NAM\*.

\* Mandat expirant le 31 décembre 2016.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2017.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2018.

#### 70/414. Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination

À sa 42<sup>e</sup> séance plénière, le 28 octobre 2015, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social<sup>12</sup> et conformément à l'annexe de la résolution 2008 (LX) du Conseil, en date du 14 mai 1976, et au paragraphe 1 de la résolution 1987/94 du Conseil, en date du 4 décembre 1987, ainsi qu'à la décision 42/450 de l'Assemblée, en date du 17 décembre 1987, a élu l'ARGENTINE, la FÉDÉRATION DE RUSSIE, la FRANCE, le PÉROU, la RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE et le ZIMBABWE membres du Comité du programme et de la coordination pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : BOTSWANA, EL SALVADOR, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, PÉROU et RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE.

À sa 71<sup>e</sup> séance plénière, le 10 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social<sup>13</sup> et conformément à l'annexe de la résolution 2008 (LX) du Conseil, en date du 14 mai 1976, et au paragraphe 1 de la résolution 1987/94 du Conseil, en date du 4 décembre 1987, ainsi qu'à la décision 42/450 de l'Assemblée, en date du 17 décembre 1987, a élu l'IRAQ membre du Comité du programme et de la coordination pour un mandat prenant effet le 10 décembre 2015 et expirant le 31 décembre 2017.

À la même séance, l'Assemblée générale a été informée qu'une élection aurait lieu à une date ultérieure, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social, afin de pourvoir les trois sièges restés vacants au sein du Comité du programme et de la coordination<sup>14</sup>.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Comité du programme et de la coordination se compose des 32 États Membres suivants : ARABIE SAOUDITE\*\*, ARGENTINE\*\*\*, ARMÉNIE\*\*, BÉLARUS\*\*, BÉNIN\*, BRÉSIL\*\*, BURKINA FASO\*\*, CAMEROUN\*\*, CHINE\*, CUBA\*\*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\*\*, ÉTHIOPIE\*, FÉDÉRATION DE RUSSIE\*\*\*,

<sup>12</sup> Voir A/70/355 ; voir également la décision 2015/201 B du Conseil économique et social.

<sup>13</sup> A/70/355/Add.1 ; voir également la décision 2016/201 B du Conseil économique et social.

<sup>14</sup> Il reste trois sièges à pourvoir parmi les États d'Europe occidentale et autres États : un pour un membre dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et expirerait le 31 décembre 2015, un pour un membre dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et expirerait le 31 décembre 2017 et un pour un membre dont le mandat de trois ans prendrait effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et expirerait le 31 décembre 2018.

FRANCE\*\*\*, GUINÉE ÉQUATORIALE\*\*, HAÏTI\*, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')\*\*, IRAQ\*\*, ITALIE\*\*, JAPON\*, MAROC\*, NAMIBIE\*\*, PAKISTAN\*\*, PÉROU\*\*\*, PORTUGAL\*\*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE\*, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE\*\*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD\*\*, UKRAINE\*\*, URUGUAY\*\*, VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)\*\* et ZIMBABWE\*\*\*.

---

\* Mandat expirant le 31 décembre 2016.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2017.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2018.

### 70/415. Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

À sa 75<sup>e</sup> séance plénière, le 14 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>15</sup>, a confirmé le renouvellement par le Secrétaire général du mandat de M. Masakazu Arikawa, M. Madhav Dhar, M. Nemir Kirdar, M. Michael Klein, M<sup>me</sup> Linah K. Mohohlo et M. Gumersindo Oliveros comme membres du Comité des placements pour un mandat d'un an prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Comité des placements se compose des membres suivants : M. Masakazu ARIKAWA (*Japon*)\*, M. Madhav DHAR (*Inde*)\*, M. Simon JIANG (*Chine*)\*, M. Achim KASSOW (*Allemagne*)\*, M. Nemir KIRDAR (*Iraq*)\*, M. Michael KLEIN (*États-Unis d'Amérique*)\*, M<sup>me</sup> Linah K. MOHOLO (*Botswana*)\* et M. Gumersindo OLIVEROS (*Espagne*)\*.

---

\* Mandat expirant le 31 décembre 2016.

### 70/416. Élection de deux membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix

À sa 80<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2015, l'Assemblée générale, conformément à ses résolutions 60/180 du 20 décembre 2005 et 63/145 du 18 décembre 2008, a élu EL SALVADOR et le MONTÉNÉGRO membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix pour un mandat de deux ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : BOSNIE-HERZÉGOVINE et GUATEMALA.

Conformément aux alinéas *a* à *d* du paragraphe 4 de la résolution 60/180, 23 États ont déjà été élus ou nommés membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix : ANGOLA, CHINE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD et VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU), choisis par le Conseil de sécurité<sup>16</sup>; AFRIQUE DU SUD, BRÉSIL, GÉORGIE, ITALIE, RÉPUBLIQUE DE CORÉE et TRINITÉ-ET-TOBAGO, élus par le Conseil économique et social<sup>17</sup>; ALLEMAGNE, CANADA, JAPON, PAYS-BAS et SUÈDE, choisis par les 10 pays dont les contributions au budget de l'Organisation des Nations Unies et les contributions volontaires aux fonds, aux programmes et aux organismes des Nations Unies sont les plus importantes, dont un fonds permanent pour la consolidation de la paix, et parmi eux<sup>18</sup>; et BANGLADESH, ÉTHIOPIE, INDE, NIGÉRIA et PAKISTAN, choisis par les 10 pays dont les contributions en personnel militaire et de police civile à la disposition des missions des Nations Unies sont les plus importantes, et parmi eux<sup>19</sup>.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix se compose des 30 États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD\*\*, ALLEMAGNE\*\*, ANGOLA\*\*, BANGLADESH\*\*, BRÉSIL\*\*, CANADA\*\*, CHINE\*, COLOMBIE\*\*, ÉGYPTÉ\*\*, EL SALVADOR\*\*\*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\*\*, ÉTHIOPIE\*\*, FÉDÉRATION DE RUSSIE\*, FRANCE\*, GÉORGIE\*\*, INDE\*\*, ITALIE\*\*, JAPON\*\*, KENYA\*\*, MALAISIE\*\*,

---

<sup>15</sup> A/70/597, par. 4.

<sup>16</sup> Voir S/2016/61.

<sup>17</sup> Voir décisions 2015/201 A et 2016/201 B du Conseil économique et social.

<sup>18</sup> Voir A/69/634.

<sup>19</sup> Voir A/69/577.

MAROC\*\*, MONTÉNÉGRO\*\*\*, NIGÉRIA\*\*, PAKISTAN\*\*, PAYS-BAS\*\*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE\*\*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD\*, SUÈDE\*\*, TRINITÉ-ET-TOBAGO\*\* et VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU\*\*).

---

\* Membres permanents du Conseil de sécurité.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2016.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2017.

#### 70/417. Nomination des juges du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies

À sa 57<sup>e</sup> séance plénière, le 18 novembre 2015, l'Assemblée générale, conformément à l'article 4 du Statut du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, qui figure à l'annexe I de sa résolution 63/253 du 24 décembre 2008, et sur la recommandation du Conseil de justice interne<sup>20</sup>, a nommé les personnes suivantes juges du Tribunal pour un mandat de sept ans prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet 2016 et expirant le 30 juin 2023 : M<sup>me</sup> Teresa Maria da Silva Bravo (Portugal, temps complet, Genève) ; M<sup>me</sup> Agnieszka Klonowiecka-Milart (Pologne, temps complet, Nairobi) ; et M. Alexander W. Hunter, Jr. (États-Unis d'Amérique, mi-temps).

En conséquence, au 1<sup>er</sup> juillet 2016, le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies se compose des membres suivants : M<sup>me</sup> Teresa Maria DA SILVA BRAVO (*Portugal*, temps complet, Genève)\*\*\*, M. Rowan DOWNING (*Australie, ad litem*)\*, M<sup>me</sup> Memooda EBRAHIM-CARSTENS (*Botswana*, temps complet, New York)\*\*, M<sup>me</sup> Alessandra GRECEANU (*Roumanie, ad litem*)\*, M. Alexander W. HUNTER, Jr. (*États-Unis d'Amérique, mi-temps*)\*\*\*, M<sup>me</sup> Nkemdilim Amelia IZUAKO (*Nigéria, ad litem*)\*, M. Goolam Hoosen Kader MEERAN (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, mi-temps*)\*\* et M<sup>me</sup> Agnieszka KLONOWIECKA-MILART (*Pologne, temps complet, Nairobi*)\*\*\*.

---

\* Mandat expirant le 31 décembre 2016.

\*\* Mandat expirant le 30 juin 2019.

\*\*\* Mandat expirant le 30 juin 2023.

#### 70/418. Nomination des juges du Tribunal d'appel des Nations Unies

À sa 57<sup>e</sup> séance plénière, le 18 novembre 2015, l'Assemblée générale, conformément à l'article 3 du Statut du Tribunal d'appel des Nations Unies, qui figure à l'annexe II de sa résolution 63/253 du 24 décembre 2008, et sur la recommandation du Conseil de justice interne<sup>20</sup>, a nommé M<sup>me</sup> Sabine Knierim (Allemagne), M. John Raymond Murphy (Afrique du Sud), M. Dimitrios Raikos (Grèce) et M<sup>me</sup> Martha Halfeld Furtado de Mendonça Schmidt (Brésil) juges du Tribunal d'appel pour un mandat prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet 2016 et expirant le 30 juin 2023 afin de pourvoir les postes devenus vacants du fait de l'expiration des mandats de M<sup>me</sup> Sophia Adinyira, M<sup>me</sup> Mary Faherty, M. Luis Maria Simón et M<sup>me</sup> Inés Weinberg de Roca.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> juillet 2016, le Tribunal d'appel des Nations Unies se compose des membres suivants : M<sup>me</sup> Rosalyn M. CHAPMAN (*États-Unis d'Amérique*)\*, M<sup>me</sup> Martha HALFELD FURTADO DE MENDONÇA SCHMIDT (*Brésil*)\*\*, M<sup>me</sup> Sabine KNIERIM (*Allemagne*)\*\*, M. Richard LUSSICK (*Samoa*)\*, M. John Raymond MURPHY (*Afrique du Sud*)\*\*, M. Dimitrios RAIKOS (*Grèce*)\*\* et M<sup>me</sup> Deborah THOMAS-FELIX (*Trinité-et-Tobago*)\*.

---

\* Mandat expirant le 30 juin 2019.

\*\* Mandat expirant le 30 juin 2023.

---

<sup>20</sup> A/70/190.

## B. Autres décisions

### 1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission

#### 70/501. Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixante-dixième session

À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 15 septembre 2015, l'Assemblée générale a décidé d'autoriser le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, la Commission du désarmement, le Comité des relations avec le pays hôte, le Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, organes subsidiaires désignés dans la lettre du Président du Comité des conférences, en date du 8 septembre 2015<sup>21</sup>, à se réunir durant la partie principale de la soixante-dixième session.

#### 70/502. Organisation de la soixante-dixième session

À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 18 septembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>22</sup>, a adopté plusieurs dispositions concernant l'organisation de la soixante-dixième session.

À sa 61<sup>e</sup> séance plénière, le 23 novembre 2015, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Deuxième Commission, a décidé de prolonger les travaux de la Commission jusqu'au lundi 7 décembre 2015.

À sa 67<sup>e</sup> séance plénière, le 7 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président, a décidé de reporter du mercredi 16 décembre au jeudi 24 décembre 2015 la date de suspension des travaux de sa soixante-dixième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Deuxième Commission, a décidé de prolonger à nouveau les travaux de la Commission, jusqu'au lundi 14 décembre 2015.

À la même séance également, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Cinquième Commission, a décidé de prolonger les travaux de la Commission jusqu'au mercredi 23 décembre 2015.

#### 70/503. Débat général de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale

À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 18 septembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>23</sup> et prenant note qu'en application de ses résolutions [57/301](#) du 13 mars 2003 et [69/244](#) du 29 décembre 2014 le débat général commencerait le lundi 28 septembre 2015, a décidé que celui-ci se poursuivrait le samedi 3 octobre 2015.

#### 70/504. Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 18 septembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>24</sup>, a adopté l'ordre du jour<sup>25</sup> et la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour<sup>26</sup> de sa soixante-dixième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>27</sup> a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-dixième session la question intitulée « Question de l'île comorienne de Mayotte », sous le titre B (Maintien de la paix et de la sécurité internationales), étant entendu que l'Assemblée ne l'examinerait pas.

---

<sup>21</sup> [A/70/366](#).

<sup>22</sup> [A/70/250](#), par. 3 à 61.

<sup>23</sup> *Ibid.*, par. 26.

<sup>24</sup> *Ibid.*, par. 62 à 87.

<sup>25</sup> [A/70/251](#).

<sup>26</sup> [A/70/252](#).

<sup>27</sup> [A/70/250](#), par. 68.

À la même séance également, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>28</sup> a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante et onzième session.

À sa 28<sup>e</sup> séance plénière, le 3 octobre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son deuxième rapport<sup>29</sup> a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-dixième session une question subsidiaire additionnelle intitulée « Nomination du Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne » en tant que point subsidiaire *i* du point 114 de l'ordre du jour intitulé « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations », sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions), et de l'examiner directement en séance plénière, d'inscrire à l'ordre du jour une question additionnelle intitulée « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union pour la Méditerranée » en tant que point 174 sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions), et de la renvoyer à la Sixième Commission.

À sa 58<sup>e</sup> séance plénière, le 19 novembre 2015, l'Assemblée générale a décidé d'examiner directement en séance plénière la question subsidiaire *a* intitulée « Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable » du point 20 de l'ordre du jour intitulé « Développement durable », sous le titre A (Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies), et de procéder sans délai à l'examen d'un projet de décision<sup>30</sup>.

À sa 82<sup>e</sup> séance plénière, le 23 décembre 2015, l'Assemblée générale a décidé de reprendre l'examen du point 128 de l'ordre du jour intitulé « Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux » et de procéder sans délai à l'examen d'un projet de résolution<sup>31</sup>.

**70/505. Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994**

À sa 31<sup>e</sup> séance plénière, le 13 octobre 2015, l'Assemblée générale a pris acte du vingtième rapport annuel du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994<sup>32</sup>.

**70/506. Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991**

À sa 31<sup>e</sup> séance plénière, le 13 octobre 2015, l'Assemblée générale a pris acte du vingt-deuxième rapport annuel du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991<sup>33</sup>.

**70/507. Rapport du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux**

À sa 31<sup>e</sup> séance plénière, le 13 octobre 2015, l'Assemblée générale a pris acte du troisième rapport annuel du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux<sup>34</sup>.

---

<sup>28</sup> Ibid., par. 69.

<sup>29</sup> A/70/250/Add.1.

<sup>30</sup> A/70/L.15.

<sup>31</sup> A/70/L.39.

<sup>32</sup> A/70/218-S/2015/577.

<sup>33</sup> A/70/226-S/2015/585.

<sup>34</sup> A/70/225-S/2015/586.



**70/508. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation**

À sa 32<sup>e</sup> séance plénière, le 14 octobre 2015, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation<sup>35</sup>.

**70/509. Rapport du Conseil économique et social**

À sa 36<sup>e</sup> séance plénière, le 19 octobre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport du Conseil économique et social<sup>36</sup>.

**70/510. Rapport de la Cour internationale de Justice**

À sa 48<sup>e</sup> séance plénière, le 5 novembre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Cour internationale de Justice<sup>37</sup>.

**70/511. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies**

À sa 51<sup>e</sup> séance plénière, le 12 novembre 2015, l'Assemblée générale a pris acte de la note du Secrétaire général<sup>38</sup>.

**70/512. Rapport du Conseil de sécurité**

À sa 51<sup>e</sup> séance plénière, le 12 novembre 2015, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Conseil de sécurité<sup>39</sup>.

**70/529. Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information**

À sa 78<sup>e</sup> séance plénière, le 16 décembre 2015, l'Assemblée générale a décidé, sans créer de précédent, d'inviter les représentants d'organismes des Nations Unies ci-après à prendre la parole lors de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information : M. Malcolm Johnson, Vice-Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications ; M. Getachew Engida, Directeur général adjoint et Sous-Directeur général pour la communication et l'information à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; M. Patrick Keuleers, Directeur et Chef de groupe professionnel pour la gouvernance et la consolidation de la paix au Programme des Nations Unies pour le développement ; et M. Torbjörn Fredriksson, Directeur chargé du Service de la science, de la technologie et des TIC de la CNUCED.

**70/539. Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 22 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président<sup>40</sup> telle que révisée oralement :

- a) A décidé de convoquer, dans la limite des ressources disponibles, une réunion plénière de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants, qui se tiendrait le 19 septembre 2016 ;
- b) A prié le Secrétaire général d'établir, pour présentation en mai 2016 au plus tard, un rapport d'ensemble contenant des recommandations sur les moyens de faire face aux déplacements massifs de réfugiés et de migrants ;

---

<sup>35</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-dixième session, Supplément n° 1 (A/70/1).

<sup>36</sup> Ibid., Supplément n° 3 (A/70/3).

<sup>37</sup> Ibid., Supplément n° 4 (A/70/4).

<sup>38</sup> A/70/300.

<sup>39</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-dixième session, Supplément n° 2 (A/70/2).

<sup>40</sup> A/70/L.34.

c) A prier son Président d'arrêter les modalités d'organisation de la réunion de haut niveau, notamment en ce qui concerne ses résultats, au moyen de consultations ouvertes, transparentes et sans exclusive avec les États Membres.

**70/554. Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-dixième session**

À sa 82<sup>e</sup> séance plénière, le 23 décembre 2015, l'Assemblée générale a décidé que, mis à part les questions d'organisation et les points de l'ordre du jour qu'elle aurait à examiner en application de son Règlement intérieur, les points ci-après restaient à l'examen pendant sa soixante-dixième session :

- Point 4. Élection du Président de l'Assemblée générale
- Point 5. Élection des bureaux des grandes commissions
- Point 6. Élection des Vice-Présidents de l'Assemblée générale
- Point 7. Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour : rapports du Bureau
- Point 9. Rapport du Conseil économique et social
- Point 11. Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations politiques sur le VIH/sida
- Point 13. Amélioration de la sécurité routière mondiale
- Point 14. 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique
- Point 15. Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes
- Point 16. Culture de paix
- Point 18. Questions de politique macroéconomique :
  - d) Produits de base
- Point 20. Développement durable :
  - d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures
  - g) Harmonie avec la nature
- Point 21. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
- Point 23. Groupes de pays en situation particulière :
  - a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
- Point 30. Rapport du Conseil de sécurité
- Point 31. Rapport de la Commission de consolidation de la paix
- Point 32. Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies
- Point 33. Les diamants, facteur de conflits
- Point 34. Prévention des conflits armés :
  - a) Prévention des conflits armés
  - b) Renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et la prévention et le règlement des conflits

## Décisions

---

- Point 35. Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM et leurs incidences sur la paix et la sécurité internationales et sur le développement
- Point 36. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud
- Point 40. La situation dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan
- Point 41. Question de l'île comorienne de Mayotte
- Point 43. La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement
- Point 44. Question de Chypre
- Point 45. Aggression armée contre la République démocratique du Congo
- Point 46. Question des îles Falkland (Malvinas)
- Point 47. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti
- Point 48. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales
- Point 49. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït
- Point 56. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects
- Point 57. Étude d'ensemble des missions politiques spéciales
- Point 66. Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international :
- a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international
  - b) Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique
- Point 67. Rapport du Conseil des droits de l'homme
- Point 73. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
- a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies
  - b) Assistance au peuple palestinien
  - c) Assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions
  - d) Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl
- Point 74. Aide aux survivants du génocide de 1994 au Rwanda, en particulier aux orphelins, aux veuves et aux victimes de violences sexuelles
- Point 79. Les océans et le droit de la mer :
- a) Les océans et le droit de la mer
- Point 91. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale
- Point 107. Contrôle international des drogues
- Point 109. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation
- Point 110. Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix

- Point 112. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
- a) Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité
  - b) Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social
- Point 113. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
- a) Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination
  - b) Élection de trente membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
  - c) Élection du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement
- Point 114. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
- e) Nomination de membres du Comité des conférences
  - f) Nomination de membres du Corps commun d'inspection
  - g) Nomination de juges du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies
- Point 115. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies
- Point 116. Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire
- Point 117. La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies
- Point 118. Suivi de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves
- Point 119. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies
- Point 120. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
- Point 121. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et autres questions connexes ayant trait au Conseil de sécurité
- Point 122. Renforcement du système des Nations Unies
- Point 123. Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions
- Point 124. Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire
- Point 125. Santé mondiale et politique étrangère
- Point 126. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994
- Point 127. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
- Point 128. Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux
- Point 129. Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient
- Point 130. Sensibilisation de l'opinion mondiale au drame des migrants en situation irrégulière, en particulier les demandeurs d'asile syriens, dans le bassin méditerranéen
- Point 131. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes
- a) Organisation des Nations Unies
  - b) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies
  - c) Centre du commerce international

- d) Université des Nations Unies
- e) Plan-cadre d'équipement
- f) Programme des Nations Unies pour le développement
- g) Fonds d'équipement des Nations Unies
- h) Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- i) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
- j) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
- k) Fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
- l) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement
- m) Fonds des Nations Unies pour la population
- n) Programme des Nations Unies pour les établissements humains
- o) Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
- p) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
- q) Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)
- r) Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994
- s) Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
- t) Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux

Point 132. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Point 133. Budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015

Point 134. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017

Point 135. Planification des programmes

Point 136. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies

Point 137. Plan des conférences

Point 138. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Point 139. Gestion des ressources humaines

Point 140. Corps commun d'inspection

Point 141. Régime commun des Nations Unies

Point 142. Rapport d'activité du Bureau des services de contrôle interne

Point 143. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies

Point 144. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994

- Point 145. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
- Point 146. Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux
- Point 147. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- Point 148. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- Point 149. Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei
- Point 150. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad
- Point 151. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
- Point 152. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
- Point 153. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
- Point 154. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
- Point 155. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental
- Point 156. Financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
- Point 157. Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
- Point 158. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
- Point 159. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria
- Point 160. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
- Point 161. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
- a) Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban
- Point 162. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
- Point 163. Financement de la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne
- Point 164. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
- Point 165. Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
- Point 166. Financement des activités découlant de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité

## ***2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission***

### **70/513. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale**

À sa 67<sup>e</sup> séance plénière, le 7 décembre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission<sup>41</sup>.

---

<sup>41</sup> [A/70/454](#).

**70/514. Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement**

À sa 67<sup>e</sup> séance plénière, le 7 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission<sup>42</sup>, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante et onzième session la question intitulée « Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement ».

**70/515. Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement**

À sa 67<sup>e</sup> séance plénière, le 7 décembre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission<sup>43</sup>.

**70/516. Programme de travail et calendrier provisoires de la Première Commission pour 2016**

À sa 67<sup>e</sup> séance plénière, le 7 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission<sup>44</sup>, a approuvé le programme de travail et le calendrier provisoires de la Commission pour 2016, annexé au rapport de la Commission<sup>45</sup>.

**70/517. Planification des programmes (Première Commission)**

À sa 67<sup>e</sup> séance plénière, le 7 décembre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission<sup>46</sup>.

**70/551. Groupe de travail à composition non limitée sur la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement**

À sa 82<sup>e</sup> séance plénière, le 23 décembre 2015, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation de la Première Commission<sup>47</sup> telle que modifiée<sup>48</sup>, rappelant sa résolution 65/66 du 8 décembre 2010 et sa décision 69/518 du 2 décembre 2014, à la suite d'un vote enregistré de 149 voix contre zéro, avec 5 abstentions<sup>49</sup> :

a) De tenir en 2016 une session d'organisation du Groupe de travail à composition non limitée sur la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement dans le but de fixer les dates

<sup>42</sup> A/70/459, par. 7.

<sup>43</sup> A/70/468.

<sup>44</sup> A/70/516, par. 5.

<sup>45</sup> A/70/516.

<sup>46</sup> A/70/517.

<sup>47</sup> A/70/460, par. 95.

<sup>48</sup> A/70/L.26.

<sup>49</sup> Les voix se sont réparties comme suit :

*Ont voté pour* : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guyana, Hongrie, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Tchad, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Ont voté contre* : Néant

*Se sont abstenus* : États-Unis d'Amérique, France, Israël, Pays-Bas, République centrafricaine.

de ses trois sessions de fond de cinq jours ouvrables chacune en 2016 et 2017, et que le Groupe soumettra un rapport sur ses travaux, notamment d'éventuelles recommandations de fond, avant la fin de sa soixante-douzième session ;

b) D'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante et onzième session, au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet », la question subsidiaire intitulée « Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement ».

### **3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)**

#### **70/518. Augmentation du nombre des membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique**

À sa 70<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>50</sup>, prenant note des demandes d'adhésion au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique déposées par six États Membres des Nations Unies, mentionnées dans le rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-quatrième session tenue à Vienne du 13 au 24 avril 2015<sup>51</sup>, à la suite d'un vote enregistré de 155 voix contre zéro, avec 16 abstentions<sup>52</sup>, a décidé de nommer ces six États membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique<sup>53</sup>.

#### **70/519. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects**

À sa 70<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>54</sup>.

<sup>50</sup> A/70/495, par. 17.

<sup>51</sup> A/AC.105/1090, par. 10.

<sup>52</sup> Les voix se sont réparties comme suit :

*Ont voté pour* : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Angola, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Barbade, Belgique, Belize, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Lesotho, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maurice, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Zambie, Zimbabwe

*Ont voté contre* : Néant

*Se sont abstenus* : Afghanistan, Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Bélarus, Iraq, Koweït, Maroc, Mauritanie, Namibie, Pakistan, Qatar, République arabe syrienne, Tchad, Turquie, Yémen.

<sup>53</sup> Voir également la décision 70/412.

<sup>54</sup> A/70/498.



**70/520. Question de Gibraltar**

À sa 70<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>55</sup>, rappelant sa décision 69/523 du 5 décembre 2014 :

a) A demandé instamment aux Gouvernements de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'apporter, dans le prolongement de la Déclaration de Bruxelles du 27 novembre 1984, une solution définitive à la question de Gibraltar, compte tenu des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et des principes applicables et dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, tout en tenant compte des intérêts et des aspirations de Gibraltar, qui sont considérés comme légitimes au regard du droit international ;

b) A noté que le Royaume-Uni souhaitait conserver le Forum tripartite de dialogue sur Gibraltar ;

c) A noté que l'Espagne considérait que le Forum n'existait plus et qu'il fallait le remplacer par un nouveau mécanisme de coopération locale au sein duquel les habitants du Campo de Gibraltar et de Gibraltar seraient représentés ;

d) A salué les efforts déployés par l'une et l'autre parties pour résoudre les problèmes actuels et pour entamer, selon des modalités souples et adaptables, à titre officieux et selon les besoins, un dialogue réunissant toutes les parties concernées et compétentes, ces efforts visant à trouver des solutions et à progresser sur les questions d'intérêt commun.

**70/521. Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante et onzième session de l'Assemblée générale**

À sa 70<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>56</sup>, a approuvé le projet de programme de travail et de calendrier de la Quatrième Commission pour la soixante et onzième session de l'Assemblée, tel qu'il figurait dans le rapport de la Commission<sup>57</sup>.

**70/522. Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)]**

À sa 70<sup>e</sup> séance plénière, le 9 décembre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>58</sup>.

**4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission**

**70/540. Questions de politique macroéconomique**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 22 décembre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>59</sup>.

**70/541. Lieu de la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 22 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>60</sup>, a pris note du rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa vingt-

---

<sup>55</sup> A/70/505, par. 33.

<sup>56</sup> A/70/528, par. 5.

<sup>57</sup> A/70/528.

<sup>58</sup> A/70/529.

<sup>59</sup> A/70/470.

<sup>60</sup> A/70/470/Add.1, par. 20.

neuvième session extraordinaire<sup>61</sup>, qu'il a tenue à Genève le 26 novembre 2015, et de la décision qui y figure, et a accueilli favorablement l'offre généreuse du Gouvernement du Kenya d'accueillir la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016.

**70/542. Rapport du Secrétaire général sur la Journée internationale des forêts**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 22 décembre 2015, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la Journée internationale des forêts<sup>62</sup>.

**70/543. Mondialisation et interdépendance**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 22 décembre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>63</sup>.

**70/544. Groupes de pays en situation particulière**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 22 décembre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>64</sup>.

**70/545. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 22 décembre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>65</sup>.

**70/546. Activités opérationnelles de développement**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 22 décembre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>66</sup>.

**70/547. Note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les principales décisions et recommandations de politique générale formulées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 22 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>67</sup>, a pris acte de la note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les principales décisions et recommandations de politique générale formulées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale<sup>68</sup>.

**70/548. Revitalisation des travaux de la Deuxième Commission**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 22 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>69</sup>, rappelant sa résolution 69/321 du 11 septembre 2015 sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, a décidé que la Commission se réunirait au début de 2016 afin de poursuivre l'examen de la question de la revitalisation de ses travaux.

---

<sup>61</sup> [A/70/15](#) (Part IV). Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-dixième session, Supplément n° 15* (A/70/15).

<sup>62</sup> [A/70/214](#).

<sup>63</sup> [A/70/474](#).

<sup>64</sup> [A/70/475](#).

<sup>65</sup> [A/70/476](#).

<sup>66</sup> [A/70/477](#).

<sup>67</sup> [A/70/478](#), par. 14.

<sup>68</sup> [A/70/92-E/2015/82](#) et Corr.1.

<sup>69</sup> [A/70/518](#), par. 9.

**70/549. Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante et onzième session de l'Assemblée générale**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 22 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>69</sup>, a approuvé le programme de travail de la Commission pour sa soixante et onzième session, comme suit :

- Point 1. Les technologies de l'information et des communications au service du développement
- Point 2. Questions de politique macroéconomique :
- a) Commerce international et développement
  - b) Système financier international et développement
  - c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement
- Point 3. Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement
- Point 4. Développement durable :
- a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable
  - b) Suivi et application des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
  - c) Réduction des risques de catastrophe
  - d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures
  - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
  - f) Convention sur la diversité biologique
  - g) Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement
  - h) Harmonie avec la nature
  - i) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables
  - j) Développement durable dans les régions montagneuses
- Point 5. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et sur le logement et le développement urbain durable, et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
- Point 6. Mondialisation et interdépendance :
- a) Rôle des Nations Unies dans la promotion du développement à l'heure de la mondialisation et de l'interdépendance
  - b) Migrations internationales et développement
- Point 7. Groupes de pays en situation particulière :
- a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
  - b) Suivi de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral

- Point 8. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement :
- a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)
  - b) Coopération pour le développement industriel
- Point 9. Activités opérationnelles de développement :
- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
  - b) Coopération Sud-Sud pour le développement
- Point 10. Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition
- Point 11. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles

**70/550. Planification des programmes (Deuxième Commission)**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 22 décembre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>70</sup>.

**5. Décisions adoptées sur la base des rapports  
de la Troisième Commission**

**70/530. Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question du développement social**

À sa 80<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission<sup>71</sup>, a pris note des rapports ci-après, soumis au titre de la question du développement social :

- a) Rapport du Secrétaire général sur la célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2014<sup>72</sup> ;
- b) Rapport du Secrétaire général sur les moyens de promouvoir une participation des jeunes efficace, structurée et durable<sup>73</sup> ;
- c) Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale<sup>74</sup> ;
- d) Rapport du Secrétaire général intitulé « Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement »<sup>75</sup>.

**70/531. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion de la femme**

À sa 80<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission<sup>76</sup>, a pris note des documents suivants soumis au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Promotion de la femme » :

- a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sur les travaux de ses cinquante-huitième, cinquante-neuvième et soixantième sessions<sup>77</sup> ;

---

<sup>70</sup> [A/70/519](#).

<sup>71</sup> [A/70/481](#), par. 41.

<sup>72</sup> [A/70/61-E/2015/3](#).

<sup>73</sup> [A/70/156](#).

<sup>74</sup> [A/70/173](#).

<sup>75</sup> [A/70/185](#).

<sup>76</sup> [A/70/482](#), par. 27.

<sup>77</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-dixième session, Supplément n° 38 (A/70/38)*.

b) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes<sup>78</sup> ;

c) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences<sup>79</sup> .

**70/532. Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée**

À sa 80<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission<sup>80</sup>, a pris note des rapports ci-après soumis au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée » :

a) Rapport du Secrétaire général sur le programme d'activités relatives à la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine<sup>81</sup> ;

b) Rapport du Secrétaire général intitulé « Appel mondial pour une action concrète en vue de l'élimination totale du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée et de l'application intégrale et du suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban »<sup>82</sup>.

**70/533. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme**

À sa 80<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission<sup>83</sup>, a pris note des documents suivants soumis au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Promotion et protection des droits de l'homme » :

**Au titre de l'alinéa a :**

a) Rapport du Comité contre la torture sur les travaux de ses cinquante-troisième et cinquante-quatrième sessions<sup>84</sup> ;

b) Rapport du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille sur les travaux de ses vingt et unième et vingt-deuxième sessions<sup>85</sup> ;

c) Rapport du Comité des droits des personnes handicapées sur les travaux de ses neuvième, dixième, onzième et douzième sessions<sup>86</sup> ;

d) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture<sup>87</sup> ;

e) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage<sup>88</sup> ;

f) Note du Secrétaire général sur le Fonds spécial créé par le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants<sup>89</sup> ;

---

<sup>78</sup> A/70/124.

<sup>79</sup> A/70/209.

<sup>80</sup> A/70/487, par. 19.

<sup>81</sup> A/70/339.

<sup>82</sup> A/70/367.

<sup>83</sup> A/70/489, par. 5.

<sup>84</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-dixième session, Supplément n° 44 (A/70/44).

<sup>85</sup> Ibid., Supplément n° 48 (A/70/48).

<sup>86</sup> Ibid., Supplément n° 55 (A/70/55).

<sup>87</sup> A/70/223.

<sup>88</sup> A/70/299.

<sup>89</sup> A/70/273.

g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes conventionnels des droits de l'homme sur les travaux de leur vingt-septième réunion<sup>90</sup> ;

h) Note du Secrétaire général transmettant le huitième rapport annuel du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants<sup>91</sup> ;

**Au titre de l'alinéa b :**

a) Rapport du Comité des disparitions forcées sur les travaux de ses septième et huitième sessions<sup>92</sup> ;

b) Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à l'Année internationale de l'apprentissage des droits de l'homme<sup>93</sup> ;

c) Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité<sup>94</sup> ;

d) Note du Secrétariat sur le rapport du Secrétaire général sur le droit au développement<sup>95</sup> ;

e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit qu'à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible<sup>96</sup> ;

f) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises<sup>97</sup> ;

g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport établi par le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme<sup>98</sup> ;

h) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants<sup>99</sup> ;

i) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats<sup>100</sup> ;

j) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association<sup>101</sup> ;

k) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination dans ce contexte<sup>102</sup> ;

l) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme<sup>103</sup> ;

---

<sup>90</sup> [A/70/302](#).

<sup>91</sup> [A/70/425](#).

<sup>92</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-dixième session, Supplément n° 56 (A/70/56)*.

<sup>93</sup> [A/70/166](#).

<sup>94</sup> [A/70/258](#).

<sup>95</sup> [A/70/111](#).

<sup>96</sup> [A/70/213](#).

<sup>97</sup> [A/70/216](#).

<sup>98</sup> [A/70/217](#).

<sup>99</sup> [A/70/260](#).

<sup>100</sup> [A/70/263](#).

<sup>101</sup> [A/70/266](#).

<sup>102</sup> [A/70/270](#).

<sup>103</sup> [A/70/274](#).

- m)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels<sup>104</sup> ;
- n)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels<sup>105</sup> ;
- o)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport établi par le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires<sup>106</sup> ;
- p)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants<sup>107</sup> ;
- q)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Experte indépendante sur les droits de l'homme et la solidarité internationale<sup>108</sup> ;
- r)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation<sup>109</sup> ;
- s)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme<sup>110</sup> ;
- t)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression<sup>111</sup> ;
- u)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste<sup>112</sup> ;
- v)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition<sup>113</sup> ;

### **Au titre de l'alinéa c :**

- a)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Bélarus<sup>114</sup> ;
- b)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967<sup>115</sup>.

### **70/534. Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne**

À sa 80<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission<sup>116</sup>.

---

<sup>104</sup> [A/70/275](#).

<sup>105</sup> [A/70/279](#) et Corr.1.

<sup>106</sup> [A/70/304](#).

<sup>107</sup> [A/70/310](#).

<sup>108</sup> [A/70/316](#).

<sup>109</sup> [A/70/342](#).

<sup>110</sup> [A/70/345](#).

<sup>111</sup> [A/70/361](#).

<sup>112</sup> [A/70/371](#).

<sup>113</sup> [A/70/438](#).

<sup>114</sup> [A/70/313](#).

<sup>115</sup> [A/70/392](#).

<sup>116</sup> [A/70/489/Add.4](#).

**70/535. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la prévention du crime et de la justice pénale**

À sa 80<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission<sup>117</sup>, a pris note des documents ci-après soumis au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Prévention du crime et justice pénale » :

- a) Rapport du Secrétaire général sur le treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale<sup>118</sup> ;
- b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée sur les travaux de sa septième session<sup>119</sup>.

**70/536. Rapport examiné par l'Assemblée générale au titre de la question du contrôle international des drogues**

À sa 80<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission<sup>120</sup>, a pris acte de la note du Secrétaire général lui transmettant, en application de sa résolution 69/200 du 18 décembre 2014, le rapport de la Commission des stupéfiants sur les progrès qu'elle a accomplis dans les préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée sur le problème mondial de la drogue prévue pour 2016<sup>121</sup>.

**70/537. Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante et onzième session de l'Assemblée générale**

À sa 80<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission<sup>122</sup>, a approuvé le programme de travail de la Commission pour sa soixante et onzième session, tel qu'il figure ci-dessous :

- Point 1. Développement social :
  - a) Développement social
  - b) L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action
- Point 2. Prévention du crime et justice pénale
- Point 3. Contrôle international des drogues
- Point 4. Promotion de la femme
- Point 5. Promotion et protection des droits de l'enfant :
  - a) Promotion et protection des droits de l'enfant
  - b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants
- Point 6. Droits des peuples autochtones :
  - a) Droits des peuples autochtones
  - b) Suite donnée au document final de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, dite Conférence mondiale sur les peuples autochtones
- Point 7. Promotion et protection des droits de l'homme :
  - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

---

<sup>117</sup> [A/70/490](#), par. 36.

<sup>118</sup> [A/70/90-E/2015/81](#).

<sup>119</sup> [A/70/407](#).

<sup>120</sup> [A/70/491](#), par. 16.

<sup>121</sup> [A/70/87-E/2015/79](#).

<sup>122</sup> [A/70/522](#), par. 5.



- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales
  - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux
  - d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne
- Point 8. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée :
- a) Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée
  - b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban
- Point 9. Droit des peuples à l'autodétermination
- Point 10. Rapport du Conseil des droits de l'homme
- Point 11. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires
- Point 12. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

#### **70/538. Planification des programmes (Troisième Commission)**

À sa 80<sup>e</sup> séance plénière, le 17 décembre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission<sup>123</sup>.

### ***6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission***

#### **70/552. Bureau des Nations Unies pour les partenariats**

À sa 82<sup>e</sup> séance plénière, le 23 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>124</sup>, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour les partenariats<sup>125</sup>.

#### **70/553. Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure**

À sa 82<sup>e</sup> séance plénière, le 23 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>126</sup>,

#### **Section A**

A décidé de reporter à la première partie de la reprise de sa soixante-dixième session l'examen des documents suivants :

##### *Point 134*

*Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017*

*Modalités de fonctionnement et conditions d'emploi en vigueur au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires*

Note du Secrétaire général sur les modalités de fonctionnement et conditions d'emploi en vigueur au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>127</sup>

---

<sup>123</sup> [A/70/523](#).

<sup>124</sup> [A/70/631](#), par. 11.

<sup>125</sup> [A/70/202](#).

<sup>126</sup> [A/70/649](#), par. 5.

<sup>127</sup> [A/70/544](#).

*Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité*

Rapport du Secrétaire général sur l'examen des modalités de financement et de soutien des missions politiques spéciales<sup>128</sup>

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>129</sup>

## **Section B**

A décidé de reporter à sa soixante et onzième session l'examen des documents suivants :

*Point 134*

*Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017*

*Utilisation du fonds de réserve*

Rapport du Secrétaire général sur l'examen de l'utilisation du fonds de réserve<sup>130</sup>

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>131</sup>

## **7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission**

### **70/523. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique**

À sa 75<sup>e</sup> séance plénière, le 14 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>132</sup>, a décidé de reporter à sa soixante et onzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée au Conseil de coopération des États de langue turcique.

### **70/524. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiennne**

À sa 75<sup>e</sup> séance plénière, le 14 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>133</sup>, a décidé de reporter à sa soixante et onzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée à l'Union économique eurasiennne.

### **70/525. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties**

À sa 75<sup>e</sup> séance plénière, le 14 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>134</sup>, a décidé de reporter à sa soixante et onzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée à la Communauté des démocraties.

### **70/526. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques**

À sa 75<sup>e</sup> séance plénière, le 14 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>135</sup>, a décidé de reporter à sa soixante et onzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques.

---

<sup>128</sup> A/66/340.

<sup>129</sup> A/66/7/Add.21.

<sup>130</sup> A/70/395.

<sup>131</sup> A/70/7/Add.7.

<sup>132</sup> A/70/530, par. 8.

<sup>133</sup> A/70/531, par. 8.

<sup>134</sup> A/70/532, par. 8.

<sup>135</sup> A/70/535, par. 8.

**70/527. Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante et onzième session de l'Assemblée générale**

À sa 75<sup>e</sup> séance plénière, le 14 décembre 2015, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>136</sup>, a pris note du fait que la Commission avait décidé d'adopter pour la soixante et onzième session de l'Assemblée le programme de travail provisoire ci-après, tel que proposé par le Bureau :

**Programme de travail provisoire**

3 octobre	Organisation des travaux de la Sixième Commission
3 et 4 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international
5 et 6 octobre	L'état de droit aux niveaux national et international
6 octobre	Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies
7 octobre	Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite Protection diplomatique État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés Examen de mesures propres à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires
10 octobre	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa quarante-neuvième session Demande(s) d'admission au statut d'observateur
11 octobre	Portée et application du principe de compétence universelle
13 octobre	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation
13 et 14 octobre	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
14 et 17 octobre	Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international
20 octobre	Examen des questions de la prévention des dommages transfrontières résultant d'activités dangereuses et de la répartition des pertes consécutives à de tels dommages Le droit des aquifères transfrontières
24 octobre-2 novembre	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-huitième session
3 novembre	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte
7 novembre	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
11 novembre	Planification des programmes Élection des bureaux des grandes commissions
13, 18 et 19 octobre et 1 <sup>er</sup> -3 novembre	Journées réservées

**70/528. Planification des programmes (Sixième Commission)**

À sa 75<sup>e</sup> séance plénière, le 14 décembre 2015, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Sixième Commission<sup>137</sup>.

<sup>136</sup> A/70/526, par. 6.

<sup>137</sup> A/70/527.



## Annexe

### Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
70/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	3, a	1 <sup>re</sup>	15 septembre 2015	4
70/402.	Nomination du Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne	114, i	29 <sup>e</sup>	12 octobre 2015	4
70/403.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité	112, a	33 <sup>e</sup>	15 octobre 2015	4
70/404.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social	112, b	37 <sup>e</sup> 50 <sup>e</sup>	21 octobre 2015 9 novembre 2015	4
70/405.	Élection de trente membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	113, b	50 <sup>e</sup>	9 novembre 2015	5
70/406.	Nomination de membres du Comité des conférences	114, e	50 <sup>e</sup> 82 <sup>e</sup>	9 novembre 2015 23 décembre 2015	5
70/407.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	114, a	52 <sup>e</sup>	13 novembre 2015	6
70/408.	Nomination de membres du Comité des contributions	114, b	52 <sup>e</sup>	13 novembre 2015	6
70/409.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes	114, d	52 <sup>e</sup>	13 novembre 2015	7
70/410.	Élection du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	113, f	57 <sup>e</sup>	18 novembre 2015	7
70/411.	Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables	20, a	58 <sup>e</sup>	19 novembre 2015	7
70/412.	Nomination de membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	53	70 <sup>e</sup>	9 décembre 2015	7
70/413.	Élection de dix-huit membres du Conseil des droits de l'homme	113, e	42 <sup>e</sup>	28 octobre 2015	8
70/414.	Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination	113, a	42 <sup>e</sup> 71 <sup>e</sup>	28 octobre 2015 10 décembre 2015	8
70/415.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	114, c	75 <sup>e</sup>	14 décembre 2015	9
70/416.	Élection de deux membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix	113, d	80 <sup>e</sup>	17 décembre 2015	9
70/417.	Nomination des juges du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies	114, g	57 <sup>e</sup>	18 novembre 2015	10
70/418.	Nomination des juges du Tribunal d'appel des Nations Unies	114, h	57 <sup>e</sup>	18 novembre 2015	10
70/501.	Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixante-dixième session	7	1 <sup>re</sup>	15 septembre 2015	11
70/502.	Organisation de la soixante-dixième session	7	2 <sup>e</sup> 61 <sup>e</sup> 67 <sup>e</sup>	18 septembre 2015 23 novembre 2015 7 décembre 2015	11

**Annexe – Répertoire des décisions**

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
70/503.	Débat général de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale	8	2 <sup>e</sup>	18 septembre 2015	11
70/504.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour	7	2 <sup>e</sup> 28 <sup>e</sup> 58 <sup>e</sup> 82 <sup>e</sup>	18 septembre 2015 3 octobre 2015 19 novembre 2015 23 décembre 2015	11
70/505.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994	76	31 <sup>e</sup>	13 octobre 2015	12
70/506.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	77	31 <sup>e</sup>	13 octobre 2015	12
70/507.	Rapport du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux	128	31 <sup>e</sup>	13 octobre 2015	12
70/508.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation	109	32 <sup>e</sup>	14 octobre 2015	13
70/509.	Rapport du Conseil économique et social	9	36 <sup>e</sup>	19 octobre 2015	13
70/510.	Rapport de la Cour internationale de Justice	75	48 <sup>e</sup>	5 novembre 2015	13
70/511.	Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies	111	51 <sup>e</sup>	12 novembre 2015	13
70/512.	Rapport du Conseil de sécurité	30	51 <sup>e</sup>	12 novembre 2015	13
70/513.	Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale	91	67 <sup>e</sup>	7 décembre 2015	18
70/514.	Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement	96	67 <sup>e</sup>	7 décembre 2015	19
70/515.	Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement	105	67 <sup>e</sup>	7 décembre 2015	19
70/516.	Programme de travail et calendrier provisoires de la Première Commission pour 2016	120	67 <sup>e</sup>	7 décembre 2015	19
70/517.	Planification des programmes (Première Commission)	135	67 <sup>e</sup>	7 décembre 2015	19
70/518.	Augmentation du nombre des membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	53	70 <sup>e</sup>	9 décembre 2015	20
70/519.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects	56	70 <sup>e</sup>	9 décembre 2015	20
70/520.	Question de Gibraltar	63	70 <sup>e</sup>	9 décembre 2015	21
70/521.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante et onzième session de l'Assemblée générale	120	70 <sup>e</sup>	9 décembre 2015	21

**Annexe – Répertoire des décisions**

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
70/522.	Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)]	135	70 <sup>e</sup>	9 décembre 2015	21
70/523.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique	168	75 <sup>e</sup>	14 décembre 2015	30
70/524.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiennne	169	75 <sup>e</sup>	14 décembre 2015	30
70/525.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties	170	75 <sup>e</sup>	14 décembre 2015	30
70/526.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques	173	75 <sup>e</sup>	14 décembre 2015	30
70/527.	Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante et onzième session de l'Assemblée générale	120	75 <sup>e</sup>	14 décembre 2015	31
70/528.	Planification des programmes (Sixième Commission)	135	75 <sup>e</sup>	14 décembre 2015	31
70/529.	Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information	17	78 <sup>e</sup>	16 décembre 2015	13
70/530.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question du développement social	28	80 <sup>e</sup>	17 décembre 2015	24
70/531.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion de la femme	29	80 <sup>e</sup>	17 décembre 2015	24
70/532.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée	70	80 <sup>e</sup>	17 décembre 2015	25
70/533.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme	72	80 <sup>e</sup>	17 décembre 2015	25
70/534.	Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne	72, d	80 <sup>e</sup>	17 décembre 2015	27
70/535.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la prévention du crime et de la justice pénale	106	80 <sup>e</sup>	17 décembre 2015	28
70/536.	Rapport examiné par l'Assemblée générale au titre de la question du contrôle international des drogues	107	80 <sup>e</sup>	17 décembre 2015	28
70/537.	Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante et onzième session de l'Assemblée générale	120	80 <sup>e</sup>	17 décembre 2015	28
70/538.	Planification des programmes (Troisième Commission)	135	80 <sup>e</sup>	17 décembre 2015	29
70/539.	Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants	15 et 116	81 <sup>e</sup>	22 décembre 2015	13
70/540.	Questions de politique macroéconomique	18	81 <sup>e</sup>	22 décembre 2015	21
70/541.	Lieu de la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016	18, a	81 <sup>e</sup>	22 décembre 2015	21

**Annexe – Répertoire des décisions**

---

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
70/542.	Rapport du Secrétaire général sur la Journée internationale des forêts	20	81 <sup>e</sup>	22 décembre 2015	22
70/543.	Mondialisation et interdépendance	22	81 <sup>e</sup>	22 décembre 2015	22
70/544.	Groupes de pays en situation particulière	23	81 <sup>e</sup>	22 décembre 2015	22
70/545.	Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement	24	81 <sup>e</sup>	22 décembre 2015	22
70/546.	Activités opérationnelles de développement	25	81 <sup>e</sup>	22 décembre 2015	22
70/547.	Note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les principales décisions et recommandations de politique générale formulées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale	26	81 <sup>e</sup>	22 décembre 2015	22
70/548.	Revitalisation des travaux de la Deuxième Commission	120	81 <sup>e</sup>	22 décembre 2015	22
70/549.	Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante et onzième session de l'Assemblée générale	120	81 <sup>e</sup>	22 décembre 2015	23
70/550.	Planification des programmes (Deuxième Commission)	135	81 <sup>e</sup>	22 décembre 2015	24
70/551.	Groupe de travail à composition non limitée sur la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement	97, h	82 <sup>e</sup>	23 décembre 2015	19
70/552.	Bureau des Nations Unies pour les partenariats	133	82 <sup>e</sup>	23 décembre 2015	29
70/553.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure	132	82 <sup>e</sup>	23 décembre 2015	29
70/554.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-dixième session	7	82 <sup>e</sup>	23 décembre 2015	14